

CHOLET mag

DOSSIER P. 8

*Eau potable :
du nouveau
dans les tuyaux*



N° 343

MARS 2021

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET 
l'entrepreneante

Don du sang

Cholet, commune partenaire du don de sang, renouvelle son engagement auprès de l'Établissement Français du Sang Centre Pays de la Loire et de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet. Le Conseil municipal a adopté les termes de la convention renouvelée pour 3 ans. Objectifs : soutenir et faciliter l'organisation des collectes et en faire la promotion.

Prochaine collecte :
Samedi 20 mars de 8h15 à 12h15
Salle Mocrat

Don du Sang Cholet



Boulodrome

La Municipalité souhaite créer un équipement susceptible d'accueillir l'ensemble des associations boulistes choletaises sur le site actuel du boulodrome situé rue de Saint-Mélaine. Le dépôt d'une demande de permis de construire a été autorisé pour la création d'un équipement de 32 terrains couverts sur le site.



Extension du cimetière

Le programme d'extension du cimetière s'adapte. Les élus municipaux ont fait le choix d'inclure une gestion des eaux pluviales par infiltration, plus naturelle et favorable à l'environnement.

À l'image de ce qui a déjà été réalisé lors de l'aménagement du lotissement Clos Grégoire et de la rénovation urbaine du quartier Favreau - Les Mauges.



Le chiffre

Dites 3 € 33 !

Demain, on va proposer à l'ensemble de nos abonnés domestiques un coût d'abonnement à 3,33 € par mois pour 120 m³, soit 40 € par an pour avoir l'eau courante au robinet. Aujourd'hui, en 2021, l'eau ne coûte pas cher, quand on pense à ce que l'on a tous dans nos poches, nos abonnements téléphone, internet, Canal +, Netflix, j'en passe et des meilleurs...



Lire dossier p. 8

Direct

Suivez chaque mois en direct sur la chaîne TLC le Conseil municipal de Cholet ainsi que le Conseil de Communauté de l'Agglomération du Choletais.



TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS CANAL 33 TNT

BOX ORANGE CANAL 378
FREEBOX CANAL 918
tlc-cholet.com



UN SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE QUALITÉ

Lors du Conseil d'Agglomération du 15 février dernier, les élus ont choisi le futur délégataire du service d'eau potable. À l'issue de la procédure d'appel d'offres, la concession de service public a été attribuée à Veolia à compter du 1^{er} avril prochain et jusqu'au 31 décembre 2031.

Ce sujet important rappelle, une nouvelle fois, la volonté commune des élus de l'Agglomération d'offrir à chaque habitant du territoire un même service public quel que soit le domaine de compétence. Ce souci d'équité sur l'ensemble du territoire a toujours animé l'esprit des élus dans leurs décisions prises pour notre Intercommunalité dont le périmètre a évolué, ces dernières années.

fragiles, des "chèques Eau" pourront être délivrés. À ce titre, une enveloppe financière de près de 55 000 € y sera d'ailleurs allouée chaque année.

Les élus de l'Agglomération ont accordé une attention particulière au volet durable de l'offre proposée avec l'utilisation de véhicules à "énergie verte", la production d'électricité sur différents sites grâce à des panneaux photovoltaïques...

Un même contrat d'eau pour tous les habitants

La préservation de notre cadre de vie est essentielle. La qualité des espaces verts de la Ville de Cholet est à maintes reprises saluée. Je vous invite d'ailleurs à découvrir les parcs et jardins choletais d'une manière différente, en utilisant les parcours permanents d'orientation au sein des parcs de Moine, de Ribou ou du Menhir. Ces circuits, réalisés par les animateurs du service des Sports, permettent à chacun, en s'amusant et en profitant du grand air, de découvrir autrement la richesse de notre cadre de vie et de notre environnement.

Les animaux situés dans différents endroits de la ville participent pleinement à la mise en valeur de notre environnement. Dans le cadre de l'écopâturage mis en place depuis de nombreuses années, des animaux pâturent dans les espaces verts pour le plus grand plaisir de tous. Cependant, je ne peux que déplorer les actes d'incivilité inacceptables qui ont été perpétrés ces derniers mois à l'encontre de ces animaux.

La préservation de notre cadre de vie, si précieux en cette période de crise sanitaire, passe également par l'amélioration de notre patrimoine. C'est l'enjeu de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Intégré dans le dispositif Action Cœur de Ville, ce programme favorisera le financement de la rénovation de logements au sein du périmètre "Cœur de Ville". Il s'agit d'une nouvelle étape pour renforcer l'attractivité du centre-ville.

Enfin, le virus de la Covid-19 est toujours parmi nous. Je ne peux que réitérer inlassablement mon invitation à poursuivre la bonne pratique des gestes barrières pour le bien de tous, avec l'espoir que la campagne de vaccination s'accélère pour nous donner une chance supplémentaire de laisser derrière nous les moments difficiles que nous vivons depuis un an.

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

CHAMPIONNE

Dimanche 24 janvier en Pologne, Cloé Ollivier, membre du club Cholet Short-track (à droite sur la photo), a été sacrée championne d'Europe du 3000 m relais de short-track avec l'équipe de France.



Facebook Cholet Short-Track

EMMAÜS

Gilles Bourdoux, Maire de Cholet, et Laurence Texereau, Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités, sont allés à la rencontre des équipes d'Emmaüs Cholet, vendredi 29 janvier. L'occasion d'échanger sur les répercussions de la crise sanitaire actuelle sur l'activité de l'association et les projets d'évolution du site choletais.



EN CHANTIER

D'importants travaux d'assainissement ont débuté dans le bas de la rue Travot, devant l'Hôtel de Ville. Le projet consiste à remplacer le réseau unitaire par deux nouveaux réseaux de canalisations : un pour les eaux pluviales ; l'autre pour les eaux usées. Le chantier se poursuivra jusqu'à fin juin, en remontant par le carrefour de la rue Saint-Bonaventure, puis dans la rue Salbérie jusqu'au pont du Bourg-Baudry. Cette opération s'inscrit dans le réaménagement global de la rue Salbérie. Une étape fondamentale dans le renouveau attendu du Cœur de Ville.

SOLIDAIRES

Au moment des fêtes de Noël, les jeunes du CMJ se sont engagés pour leurs camarades d'Araya et les habitants du quartier de Naaba à Beyrouth. En partenariat avec la boulangerie Les Délices de Charlotte et la chocolaterie Cosme, ils ont organisé une vente de calendriers de l'Avent et de chocolats. Grâce à ces actions solidaires, ils ont pu remettre un chèque de 1 330 € à la commune d'Araya et un chèque de 400 € à l'association Libami-Cholet.



EMPLOI

Du 8 au 19 février, l'Agglomération du Choletais, en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi, organisait la Quinzaine de l'Emploi. Destinée aux demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de Cholet, ce temps fort était une opportunité pour découvrir des métiers, susciter des reprises d'emploi ou de formation, ou encore "booster" des parcours en abordant le marché du travail autrement.



MOBILITÉ

L'Agglomération du Choletais propose depuis fin 2019 la location longue durée de vélo à assistance électrique, au mois ou à l'année. Ce service géré par Transports Publics du Choletais a désormais une boutique dédiée, rue Clemenceau en centre-ville. Ouverte depuis fin janvier, cette boutique a pour vocation première d'être le lieu central du service "Choletbus 2-roues" permettant la location longue durée et l'entretien des vélos à assistance électrique. Au-delà de cette offre, l'objectif de ce nouveau lieu est également d'être centré sur les mobilités durables au sens large, comme le covoiturage qui sera bientôt développé.





pollinarium
sentinelle®

CHOLET
ET SA RÉGION

ALERTE POLLENS !

POUR ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL,
INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR
WWW.ALERTEPOLLENS.ORG



Création graphique : Caroline Luseaux.fr

APSF
Association pour le
Pays de la Loire

air pays de
la Loire
www.airpl.org

ars
Association Régionale de Santé
Pays de la Loire

CHOLET®
L'Entrepreneuse

Le Choletais
L'aide pour réussir

ARRÊT SUR IMAGES



RÉSIDENCE

Malgré la fermeture au public, le monde continue de tourner sur la scène du Théâtre Saint-Louis. Répétitions des classes théâtre du Conservatoire, concerts en live streaming ou résidences artistiques... les équipes du TSL restent sur le pont. Du 8 au 12 février, elles ont notamment accueilli Christophe Piot, Capucine Waïss et Adrien Jounier de la compagnie Electroplume en résidence création lumière pour leur prochain spectacle "Oiseaux disparus". Quelques jours plus tard, la chanteuse blues et soul Kaz Hawkins y est venue tourner des images pour son prochain clip.



EAU POTABLE : DU NOUVEAU DANS LES TUYAUX

À compter du 1^{er} avril et pour une durée de 10 ans et 9 mois, l'Agglomération du Choletais confie la gestion de son service public d'eau potable à la société Veolia. Pourquoi ce choix ? Qu'est-ce que cela va changer pour les habitants ? Explications.

L'eau est un bien précieux que l'Agglomération du Choletais (AdC) doit protéger tout au long de son cycle et dont chacun d'entre nous doit prendre soin. L'une des missions de l'AdC est de fournir aux habitants une eau de qualité en quantité suffisante et permanente. En la matière, les cartes ont été rebattues. L'AdC a repris la gestion des 4 contrats de concession d'eau potable présents sur son territoire le 1^{er} janvier 2020. Tous ces contrats arrivent à échéance le 31 mars 2021. Après avoir lancé une consultation et un appel d'offres pour définir un concessionnaire unique, les élus de l'AdC ont choisi de travailler en partenariat avec Veolia. Objectif : assurer aux usagers une eau de qualité au meilleur prix.

Les +

- un service harmonisé pour toutes les communes de l'AdC
- un interlocuteur unique : Veolia
- la garantie d'une eau potable de qualité 24h/24
- un service "vert" et connecté qui participe à la transition énergétique : 100 % d'électricité verte dès 2022, centrales photovoltaïques sur plusieurs sites, la télé-relève nouvelle génération pour détecter les fuites...
- un service engagé sur le volet social : maintien des emplois, embauche de 12 alternants, aide au paiement des factures d'eau (chèque Eau)...
- des accueils "clientèle" plus nombreux : 1 en centre-ville de Cholet, 1 en périphérie de Cholet, 1 permanence à Lys-Haut-Layon et dans les communes de l'agglomération
- un coût maîtrisé et harmonisé : baisse d'environ 1 % par an pour les usagers de Cholet en 2022 et 2023

Qui fait quoi ?

L'Agglomération du Choletais est responsable de l'alimentation en eau potable. Elle est l'autorité organisatrice de ce service et propriétaire des installations. Elle définit la stratégie, détermine le prix de l'eau destiné à couvrir les charges du service, gère le patrimoine et programme les travaux sur les ouvrages. La Collectivité contrôle la bonne exécution de l'exploitation du service au quotidien, pour l'ensemble des usagers.

Au 1^{er} avril, le délégataire Veolia aura quant à lui la mission de capter et distribuer l'eau potable 365 jours par an, 24h/24, sur tout le territoire de l'agglomération, d'en contrôler la qualité, d'assurer le fonctionnement et l'entretien des installations et d'assurer la relation avec les usagers.

Bon à savoir

Le changement de fournisseur se fera de manière automatique au 1^{er} avril. Aucune démarche n'est nécessaire pour les abonnés. Seuls les usagers ayant recours au prélèvement automatique pour le paiement de leurs factures devront transmettre une nouvelle autorisation et un RIB. Ils seront contactés au préalable par Veolia pour leur rappeler ces démarches.

"La distribution d'eau potable est un service public que l'Agglomération du Choletais doit assurer auprès des habitants. Comme il s'agit d'un domaine de gestion complexe qui ne doit pas être pris à la légère, l'Agglomération a décidé de déléguer le service public de l'eau à une société spécialisée. Pour choisir l'entreprise qui répondait le mieux à nos besoins, nous avons lancé un appel d'offres. **Deux sociétés ont répondu et après une longue analyse des dossiers, nous avons fait le choix de confier cette prestation à Veolia pour les presque 11 années à venir. Nous avons souhaité avant tout miser sur la qualité du service rendu aux usagers et sur les critères en faveur de l'environnement.**"

Gilles Bourdouleix

Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais

**EAU DE CHOLET :
UN SERVICE, UNE MARQUE, UN LOGO**

Pour accompagner ce changement de concessionnaire, l'Agglomération du Choletais a souhaité donner une identité propre au service public d'eau potable en créant la marque "Eau de Cholet". Un logo a été imaginé et figurera sur l'ensemble des supports liés au service : factures, courriers, véhicules d'intervention, tenues des techniciens... À Cholet et dans toute l'agglomération, l'eau du robinet est de très bonne qualité puisque l'engagement est pris de ne pas dépasser 25 mg de nitrates par litre. La marque "Eau de Cholet" met en valeur cette qualité et incite les habitants à consommer l'eau du robinet.



DE LA SOURCE AU ROBINET



Le saviez-vous ?

L'eau potable est, en France, l'un des aliments les plus contrôlés sur le plan sanitaire. Pourtant les Français achètent 6 milliards de bouteilles d'eau par an, bien qu'elle soit 200 fois plus chère que l'eau du robinet.

Produire une eau potable de qualité, c'est s'engager pour la préservation des ressources. Pour éviter que les polluants ne se retrouvent dans votre verre d'eau, l'Agglomération du Choletais a ainsi mis en place depuis 2004 des plans d'action en faveur de la qualité de l'eau des captages de Ribou et de La Rucette. Ces programmes ont été élaborés en concertation avec les habitants, les professionnels (agriculteurs et industriels) et les institutions du bassin-versant.

L'usine de Ribou

Une usine de production d'eau potable, mise en fonctionnement en février 2015, alimente les Choletais, les Christophoriens et les Tessouallais. Elle remplace l'ancienne usine datant de 1955. Cet investissement structurant de la Collectivité, nécessaire pour les quarante années à venir, renforce la sécurité sanitaire de l'eau potable distribuée. La filière de traitement de cette usine est plus performante dans l'élimination des matières organiques naturellement présentes dans la ressource en eau.

Une ressource à protéger

L'Agence Régionale de Santé assure des contrôles réguliers sur les installations et au robinet des habitants pour garantir

la sécurité sanitaire de l'eau distribuée. L'Organisation Mondiale de la Santé fixe la teneur en plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine à 10 microgrammes par litre (µg/L). En comparaison, le vin a un seuil de 150 µg/L. Sur le plan réglementaire rien ne distingue la qualité d'une eau en bouteille et celle du robinet. L'eau du robinet est donc autant adaptée à la préparation des biberons que l'eau en bouteille ! Et en plus, vous produisez moins de déchets plastiques. Alors, qu'attendez-vous pour boire l'eau du robinet ?

LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

Chacun d'entre nous peut agir pour préserver cette ressource vitale, au travers de quelques gestes simples.



Je ferme le robinet pendant que je me lave les dents ou me savonne les mains.

Je prends une douche plutôt qu'un bain.

J'installe une chasse d'eau à double débit (deux boutons).

J'utilise des produits d'entretien et de jardinage biodégradables, et je respecte les doses conseillées.

Je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin, et j'arrose à la tombée de la nuit.

J'apporte huile et produits chimiques à la déchèterie, au lieu de les jeter dans l'évier ou les toilettes.

Je rapporte les médicaments périmés à la pharmacie. Jetés dans les toilettes, ils constituent une menace pour notre environnement.

L'EAU POTABLE DANS LE CHOLETAIS

15 900 M³
consommés
chaque jour

107 000
habitants desservis

0,00177 €
coût du litre
d'eau potable
Tarif harmonisé en 2024

5 800 000 M³
mis en distribution par an

12
réservoirs et
châteaux d'eau



2 usines
de production
propriétés de l'AdC

1 900 KM
de réseaux



L'EXTENSION DE L'ÉCOPÂTURAGE DANS LE CHOLETAIS

Quatre nouvelles parcelles vont bénéficier de l'écopâturage, mis en place depuis 2015 à Cholet.

Ils ne coupent pas l'herbe, eux la mangent plutôt. On vous parle des 26 animaux du cheptel qui permettent à la Ville de Cholet de mettre en place l'écopâturage. Cette manière d'entretenir les terrains publics en faisant paître des animaux est un choix de la Collectivité qui apparaît bénéfique à tous points de vue. D'abord en permettant une diminution des pollutions avec la fin du passage de la tondeuse. Ensuite par une augmentation de la biodiversité des parcelles pâturées, et par une baisse de la pénibilité de l'entretien de certains sites par les agents

de la Collectivité. Le Champ de Bataille, par exemple, est un terrain pentu et donc délicat à tondre au Nord-Est de Cholet.

Bientôt quatre nouvelles parcelles ajoutées

Sur 9 parcelles, on retrouve des chèvres naines, 5 races différentes de moutons et même un bélier vendéen acquis auprès de la ferme pédagogique située à l'étang des Noues. La liste des emplacements choisis pour bénéficier de l'écopâturage n'a cessé

d'être étendue depuis cinq ans : en 2019, à La Séguinière, une parcelle a été investie par des chevaux de trait. Quatre autres doivent être concernées d'ici le mois de mars : l'une près du restaurant La Touchetière, deux autres près du lycée Fernand-Renaudeau et à côté de l'EHPAD La Cormetière, et la dernière au Puy Saint Bonnet.

Les animaux présents sur les parcelles sont quotidiennement surveillés par les agents municipaux. Tout en prenant compte de la météo et en s'y adaptant, ils veillent à leur santé, leur alimentation, mais aussi leur reproduction. Les naissances sont en effet régulées pour être concentrées au moment du printemps, sachant par exemple que la période de gestation pour les moutons et les chèvres dure cinq mois en moyenne. L'ensemble des animaux reste visible par les promeneurs qui passent à proximité, sensibilisés ainsi à cette pratique de l'écopâturage.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

Les inscriptions en écoles publiques sont ouvertes. Si vous disposez d'un espace personnel sur le portail **Mon espace citoyen**, vous pouvez faire votre demande en ligne. Sinon, vous devez constituer un dossier, et le transmettre au service Accueil – Mon espace famille, soit en le déposant au guichet à l'accueil de l'Hôtel de Ville, soit en l'envoyant par voie postale ou par mail à l'adresse suivante : monespacefamille@choletagglomeration.fr

Pour accompagner les familles ayant besoin d'aide pour réaliser les démarches d'inscription en ligne, des permanences sont proposées :

- **lundi de 14h à 17h**
au Centre social du Planty ;
- **mardi de 14h à 17h**
au Centre social K'léidoscope ;
- **mercredi de 14h à 17h**
au Centre social Horizon ;
- **jeudi de 14h à 17h**
au Centre social Pasteur.

Avant de faire votre demande d'inscription, ou sinon juste après, vous devez impérativement rencontrer le directeur de l'école souhaitée ! Lui seul est en mesure de vous donner toutes les informations nécessaires sur l'école et sur ce qui attend votre enfant.

INFOS

Service Accueil - Mon espace famille
Accueil de l'Hôtel de Ville
02 72 77 24 26 (choix 1)
Dossier d'inscription disponible sur cholet.fr

EN PLEIN AIR, L'INITIATION À L'ORIENTATION



Munis de cartes constamment mises à jour par le service des Sports, petits et grands peuvent profiter des parcours permanents d'orientation.

Vous souhaitez pratiquer une activité éducative et sportive de plein air en cette période de crise sanitaire ? Ne cherchez plus votre chemin : des parcours permanents d'orientation (PPO) sont proposés depuis 2010 par la Ville de Cholet. Au Parc de Moine, au Parc de Ribou ou au Parc du Menhir, tout le monde peut partir à la chasse aux balises dissimulées à plusieurs endroits, muni d'une carte pour s'orienter. Les parcours durent entre vingt minutes et une heure selon le niveau de difficulté choisi et le temps que vous souhaitez y consacrer.

Ces PPO sont aussi disposés depuis 2018 au lieu-dit La Caille, faisant partie des Bois-Lavau, et au Parc Chambord. Ils sont réservés pour le moment aux établissements scolaires. Le service des Sports constate une demande importante des professeurs d'EPS, intéressés

pour réserver des créneaux et initier leurs élèves à l'orientation. Petite astuce : tenez votre carte à l'horizontale et orientez-la au fur et à mesure de vos avancées sur le parcours.

En osmose avec la nature

Au-delà d'initier au repérage sur une carte, les PPO sensibilisent au respect de l'environnement naturel où ils sont implantés. Et les balises sont entretenues régulièrement. D'où le partenariat essentiel avec le Centre Technique Municipal et la direction des Parcs, Jardins et du Paysage. Cette dernière valide les emplacements des balises, en tenant compte des évolutions de la biodiversité : la croissance d'un arbre

ou d'une végétation qu'il ne faudrait pas perturber par exemple.

D'ici l'été 2021, afin que les familles puissent en profiter dès les vacances scolaires, les éducateurs du service des Sports comptent revoir l'emplacement des balises en bois situées au Parc de Ribou pour proposer des parcours inédits. Bravo à ceux qui oseront tenter l'aventure.

Où trouver les cartes d'orientation ?

- **en version numérique :** cholet.fr
 taper "PPO" dans la barre de recherche
- **en version papier :**
Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet

INFOS

Service des Sports
02 72 77 23 62
sports@choletagglomeration.fr



CŒUR DE VILLE : DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

À partir de juin 2021, l'Agglomération du Choletais lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain.
Objectif : accompagner la dynamique du centre-ville de Cholet.

Depuis l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le 17 février 2020, la Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais ont structuré leur politique de l'habitat autour de trois axes :

- **Axe I** : dynamiser la production de logements afin d'accompagner le développement des entreprises locales ;
- **Axe II** : favoriser le renouvellement du parc d'habitat existant ;
- **Axe III** : développer une offre d'habitat répondant à la diversité des besoins de ses habitants.

Aujourd'hui, la Ville de Cholet et l'AdC développent l'axe 2 de leur politique de l'habitat en lançant une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour les 5 années à venir, avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Département de Maine-et-Loire. Ce dispositif, qui s'inscrit dans le programme Action Cœur de Ville, est destiné à renforcer la vitalité du centre-ville de Cholet.

« Ce dispositif d'aides aux propriétaires occupants ou bailleurs va permettre à la fois d'améliorer les conditions d'habitat des ménages et de développer une nouvelle offre locative dans le centre-ville afin de renforcer son dynamisme. Propriétaires et investisseurs ont la possibilité de profiter de ces aides qui peuvent représenter une partie importante du budget de travaux. Il n'y a que des avantages à rénover et entretenir son patrimoine immobilier ! Pour les 5 ans de l'opération, l'Agglomération investit un montant prévisionnel de 1 106 800 €. Et 400 000 € pour la Ville de Cholet. L'engagement de ce dispositif devrait permettre de générer un montant global de travaux de réhabilitation pour les entreprises locales évalué à près de 4 700 000 €. Un vrai soutien à la relance économique. »

Frédéric Pavageau

Adjoint au Maire et Conseiller communautaire délégué à l'Habitat



BESOIN D'UN CONSEIL LIÉ À VOTRE LOGEMENT ? RECHERCHE D'UNE SUBVENTION ?

ADIL

Accessible à tous

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Maine-et-Loire

- **Information gratuite, neutre et complète** sur toutes les questions juridiques, financières ou fiscales ayant trait au logement, pour les propriétaires privés, les locataires, les syndicats de copropriétés...
- **Permanence à Cholet**
- **Sur rendez-vous** au 02 41 81 89 40

Alisée

Accessible à tous

Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement

- **Expertise technique et indépendante gratuite** aux particuliers pour construire, rénover et réduire les factures d'énergie dans leur logement.
- **Permanence à Cholet**
- **Sur rendez-vous** au 02 41 18 01 08

Agglomération du Choletais

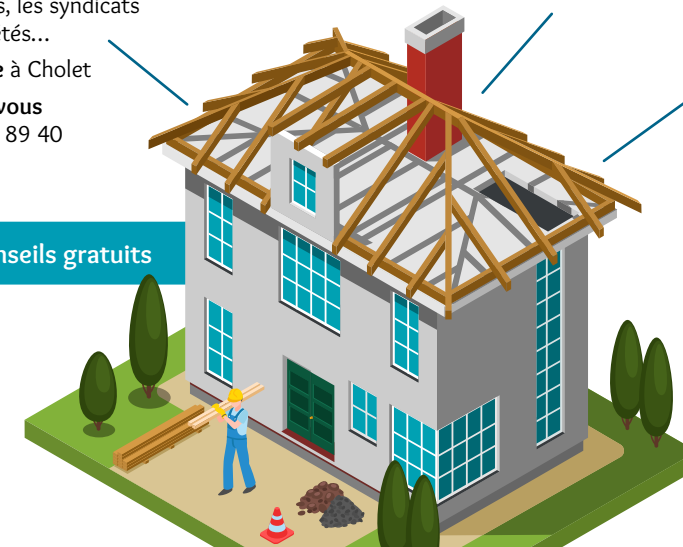
Sous conditions

- **Prime'Accession** : Une subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement construit avant 1960 en centre-ville.

- **OPAH-RU Cœur de Ville** (à partir du 1^{er} juin) : Des conseils gratuits et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le centre historique de Cholet.

- **Infos**
Direction de l'Aménagement
02 72 77 20 81

RDV et conseils gratuits



J'AI DROIT À QUOI ?

Fondation du Patrimoine

Accessible à tous

- **Conseils gratuits et accompagnement** pour trouver des financements afin de rénover le patrimoine local visible du domaine public.
02 41 39 48 98



Prochaine étape pour l'OPAH-RU Cœur de Ville

Un prestataire sera prochainement mandaté par l'Agglomération du Choletais pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches, vous conseiller sur la faisabilité financière et technique de votre projet

et vous assister dans la recherche d'aides financières adaptées à votre situation personnelle.

Qui, où, comment ? Toutes les infos dans votre Cholet mag de juin.

Ville de Cholet

Accessible à tous

- **Conseils gratuits et accompagnement** pour obtenir l'autorisation d'urbanisme, avant de démarrer les travaux.

- **Opération façades - une spécificité pour Cholet** (à partir du 1^{er} juin) : des conseils gratuits et des subventions pour réaliser des travaux de façades sur un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le centre historique de Cholet.

- **Infos**
Direction de l'Aménagement
02 72 77 21 80



Pensez dès maintenant à mettre vos branchages de côté pour réaliser votre propre broyat avec l'Agglomération du Choletais.



Pour les quartiers de Cholet et Le Puy Saint Bonnet, 8 journées sont proposées.

BROYAGE DE BRANCHAGES POUR LES PARTICULIERS

GRATUIT !

L'Agglomération du Choletais propose à ses habitants un service gratuit de broyage de déchets verts. Objectifs : limiter les apports en déchèterie et valoriser ce type de déchets dans les jardins. Explications.

Le broyage des déchets issus de la taille des haies, des arbustes et des arbres, produit un excellent amendement pour la terre, notamment en paillage pour les massifs et espaces verts, mais aussi en matière sèche pour les composteurs.

Pour ce nouveau service, la Collectivité met à disposition deux broyeurs, dont le fonctionnement sera assuré par les entreprises d'insertion Fil d'Ariane et L'Éclaircie. Lors de chaque prestation, des conseils pour la valorisation de ces déchets seront donnés aux particuliers par des agents de la direction de l'Environnement de l'Agglomération.

Jardiner malin

Le saviez-vous ? Les déchets verts représentent le plus fort tonnage des apports en déchèterie : près de 40 % du total chaque année. Pourtant, en se débarrassant de leurs herbes coupées et de leurs tailles de haies, les particuliers se privent, souvent sans le savoir, de trésors naturels pour leur jardin.

Le paillage

Disposer une couche de 20 cm de matériaux organiques (broyat, tonte, compost) au pied des plantes et arbustes permet de limiter les arrosages, de les protéger contre le gel et d'améliorer leur croissance. Le paillage limite également la pousse de végétation spontanée.

Une première phase de broyage collectif est organisée du 5 mars au 24 avril ; une seconde est prévue à l'automne.

Pour les quartiers de Cholet et Le Puy Saint Bonnet, 8 journées sont proposées. Si les dates ne vous conviennent pas, il resterait possible de s'inscrire sur les créneaux dans les autres communes de l'agglomération. Néanmoins, chacun est invité à privilégier les prestations proches de son domicile pour limiter les déplacements.

Une fois inscrits, les usagers se présentent sur le lieu de rendez-vous avec leurs branchages (diamètre maximum de 13 centimètres), puis repartent ensuite avec leur broyat.

Inscriptions

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur cholet.fr ou par téléphone.

N° Vert 0 800 97 49 49 GRATUIT

Calendrier

Vendredi 5 mars

- **Le Puy Saint Bonnet** - 9h à 12h et 14h à 17h
parking de l'Espace Convivial
- **Bérolles-en-Mauges** - 9h à 12h
parking de la Salle de sports
- **Le May-sur-Èvre** parking de l'Église
14h à 17h

Samedi 6 mars

- **Saint-Léger** - 9h à 12h
Centre technique municipal
- **La Tessoualle** - 9h à 12h
parking de la Salle des fêtes

Vendredi 12 mars

- **Cholet** - 9h à 12h et 14h à 17h
quartiers Turbaudières Girardièrre
parking de La Meilleraie
- **Passavant-sur-Layon** - 9h à 12h
parking du Prieuré
- **Cléré-sur-Layon** - 14h à 17h
parking du Stade

Samedi 13 mars

- **La Romagne** - 9h à 12h
parking du Complexe sportif
- **Saint-Paul-du-Bois** - 9h à 12h
place de l'Église

Vendredi 19 mars

- **Cholet** - 9h à 12h et 14h à 17h
quartiers Calvaire, Jean-Monnet,
Choletière, Libération : parking
de la Salle du Bellay
- **Vezins** - 9h à 12h
parking du restaurant scolaire
- **Chanteloup-les-Bois** - 14h à 17h
parking de la Maison
des associations

Samedi 20 mars

- **Saint-Christophe-du-Bois**
9h à 12h - parking du
Complexe sportif
- **Toutlemonde** - 9h à 12h
parking du Stade

Vendredi 26 mars

- **Cholet** - 9h à 12h et 14h à 17h
quartiers Pasteur, Bretagne : parking
du Pôle cycliste Bernard-Hinault
- **Somloire** - 9h à 12h
parking du Stade
- **Les Cerqueux** - 14h à 17h
Centre technique municipal

Samedi 27 mars

- **La Séguinière** - 9h à 12h
parking du Complexe sportif
Pierre-de-Coubertin
- **Zernay** - 9h à 12h
place du Marché

Vendredi 2 avril

- **Cholet** - 9h à 12h et 14h à 17h
quartiers Golf Bois-Lavau Alsace
parking du Champ de Foire
- **Tigné** - 9h à 12h
zone du terrain sportif
- **La Fosse-de-Tigné** - 14h à 17h
place des Perrières

Samedi 3 avril

- **Tancoigné** - 9h à 12h - route de
Cléré (croisement rue du Gué)
- **Trémentines** - 9h à 12h
parking de la Salle de sports
Audigane

Vendredi 9 avril

- **Cholet** - 9h à 17h
quartiers Val de Moine Plessis
parking de la Salle du Plessis
- **Saint-Hilaire-du-Bois** - 9h à 12h
parking de la Salle des fêtes
- **Coron** - 14h à 17h
parking du Stade

Samedi 10 avril

- **La Plaine** - 9h à 12h - dépôt de
la Gagnerie (route de Vihiers)
- **Maulévrier** - 9h à 12h
Centre technique municipal

Vendredi 16 avril

- **Cholet** - 9h à 12h et 14h à 17h
quartiers Verger, Bourie, Bois
d'Ouin : Centre social du Verger
- **Montilliers** - 9h à 12h
place du 1^{er}-Mai
- **Cernusson** - 14h à 17h
parking de la Mairie

Samedi 17 avril

- **Trémont** - 9h à 12h
parking de la Salle des fêtes
- **Nuaillé** - 9h à 12h
parking de la Salle de sports

Vendredi 23 avril

- **Cholet** - 9h à 12h et 14h à 17h
quartiers Lorraine et centre-ville :
parking du Stade Omnisports
- **Nueil-sur-Layon** - 9h à 12h
place d'Armes
- **Les Cerqueux-sous-Passavant**
14h à 17h - parking de la Salle
des fêtes

Samedi 24 avril

- **Vihiers** - 9h à 12h
parking de la Salle des fêtes
- **Mazières-en-Mauges** - 9h à 12h
derrière l'Église

RUES J. BARON ET A. DECELLE EN TRAVAUX



L'Agglomération du Choletais réalise des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans la rue Jules-Baron (quartier du Sacré-Cœur), pour une durée de 5 mois. La circulation sera perturbée et des déviations sont mises en place en fonction de l'avancement du chantier. L'accès aux habitations est maintenu, sauf cas exceptionnel.

Pour les déchets, les riverains sont invités à utiliser les bacs de regroupement positionnés de chaque côté de la rue Jules-Baron pour déposer leurs sacs d'ordures ménagères (bac marron) et leurs emballages (bac jaune).

Coût total de l'opération : 350 000 € TTC pour l'assainissement et 250 000 € TTC pour l'eau potable.

Des travaux de même nature sont également en cours dans la rue Auguste-Decelle (quartier Lorraine), jusqu'au mois de mai. Montant total des travaux : 165 000 € TTC.

INFOS

Direction de la Voirie et des Espaces publics
02 72 77 20 90



Un aperçu du voyage proposé à une personne portant un casque de réalité virtuelle

VOYAGES VIRTUELS, SENSATIONS BIEN RÉELLES

Une entreprise basée à La Séguinière propose de voyager grâce à la réalité virtuelle.

Le casque sur la tête, on s'assoit et on profite du paysage... situé loin de chez soi. C'est ce que propose Ehop Voyage, un projet d'immersion virtuelle commercialisé par LaComDigitale.com depuis décembre 2020. La société s'est d'abord adressée aux résidents d'EHPAD. "Tout a commencé à l'été 2019, avec une immersion dans la course des 24 Heures du Mans proposée à des personnes qui ont vraiment cru y être", se souvient Valentin Guinberteau, co-fondateur de l'entreprise basée dans la Z.I. Les Grands Bois à La Séguinière.

Il s'agissait d'abord de se détendre ou d'avoir des sensations fortes. Et l'apparition de l'épidémie de Covid-19 a apporté un sens nouveau : proposer une alternative

au voyage à des personnes qui ne peuvent justement plus voyager. Auparavant, les vidéos visionnées dans les casques auront été tournées dans différents lieux, à 360°, et enrichies d'une ambiance sonore ou d'un commentaire audio.

Dernièrement, les Pyrénées ont été filmées sous la neige, par exemple.

Des entreprises bientôt ciblées

Durant un mois, la résidence Foch a fait tester les casques à ses locataires. Résultat ? "On porte beaucoup d'intérêt à cette technologie qui répond à nos objectifs d'animation", rapporte Charline Abellard, la Directrice de l'établissement choletais.

Elle envisage un recours ponctuel, à certains moments de l'année, à ces casques en complément d'autres activités.

Ehop Voyage s'adresse déjà à près de 50 résidences seniors et EHPAD. Et compte désormais convaincre des entreprises avec une nouvelle conception de la pause détente au travail. "Elles n'avaient pas du tout pensé à ça", se réjouit Valentin Guinberteau après ses premiers démarchages. Il recommande une utilisation des casques en étant assis, dans une pièce calme.

INFOS
 bonjour@ehop.voyage
 02 41 85 28 33
ehop.voyage

CHOLET-SAO EN QUÊTE DE RENOUVEAU



Pesée d'un nouveau-né au Centre de réadaptation et d'éducation nutritionnelle de Sao en novembre 2012

L'association créée en 2001 cherche à maintenir ses liens avec un village du Burkina Faso. Cela passe par la récolte permanente de fonds et de soutien bénévole.

Des liens entre Cholet et Sao, village du Burkina Faso de 12 000 habitants, perdurent depuis près de vingt ans. "Nous nous y sommes rendus plusieurs fois avec d'autres adhérents de l'association Cholet-Sao", confie le docteur Yves Clédât, son Président. Ces liens perturbés par la crise sanitaire sont plus que jamais dépendants de l'investissement financier et humain de ses bénévoles.

La santé, l'alimentation, l'éducation et l'aide aux femmes restent les principales actions de Cholet-Sao, les Burkinabés concernés réceptionnant les dons envoyés depuis la France. "En récoltant des manuels scolaires ici, nous interpellons les Choletais sur les besoins de ces habitants. Mais nous pouvons tout aussi bien acheter sur place pour faire travailler l'économie locale", songe Yves Clédât. Une idée parmi d'autres qui illustre la réflexion de l'association afin de se renouveler, se faire connaître davantage. Son action est financée en partie par la Ville de Cholet, notamment les frais d'envoi d'un conteneur chaque année.

À la recherche de bénévoles

En plus de dons financiers, des nouveaux bénévoles sont recherchés afin de compléter un effectif composé entre autres de médecins, d'enseignants et même d'un agriculteur. Un soutien agricole a d'ailleurs déjà été mis en place à Sao : un micro-crédit à taux zéro, de 2 000 € maximum, pour l'achat de volailles destinées à l'élevage.

Le village de Sao reçoit ainsi près de 2 500 € de la part de l'association choletaise chaque année. Situé au Nord-Ouest de la capitale Ouagadougou, il est dirigé par Bonaventure Quedraogo, un chef coutumier au poids politique important. Il était en visite à Cholet en février 2020.

INFOS
 ass.choletsao@free.fr
ass.choletsao.free.fr

ORPAC : SPECTACLE ANNULÉ

Le spectacle programmé par l'Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais (ORPAC) en mars 2020 a dû être annulé en raison de la pandémie à la veille de sa première représentation. Après l'été, les comédiens et danseuses avaient repris avec enthousiasme le chemin des répétitions dans la perspective de jouer devant leur public à la mi-mars 2021. Cependant, les restrictions en cours, et le manque de visibilité pour les semaines à venir, ne permettent pas aux organisateurs d'envisager une programmation sur l'année en cours.

Le remboursement pour les représentations de mars 2020 est possible selon les modalités suivantes :

- Adressez vos billets et un RIB par courrier à : ORPAC (Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais) 24 avenue Maudet 49300 Cholet ;
- ou déposez-les dans la boîte aux lettres de l'association.

Lorsque les conditions seront à nouveau réunies, l'équipe reprendra le projet d'un spectacle totalement "nouveau" pour la saison 2021-2022.

INFOS
 ORPAC
 02 72 77 24 08



La dernière édition, en 2019, a été remportée par Marc Sarreau (Groupama-FDJ). Cette année, mesures sanitaires obligent, la présence du public sur la ligne d'arrivée est interdite.



CHOLET-PAYS DE LA LOIRE

Annulée l'an dernier en raison du confinement, la course cycliste Cholet-Pays de la Loire revient cette année avec quelques nouveautés !
Dimanche 28 mars, les coureurs s'élanceront du Puy Saint Bonnet.

C'est LA grande nouveauté de cette 42^{ème} édition : le circuit de 150 km dans les communes de l'agglomération s'effectuera en sens inverse ! Au lieu de mettre le cap sur Nuaillé, les 133 coureurs prendront le départ du Puy Saint Bonnet avant de rejoindre Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne puis La Séguinière... "On veut bousculer les habitudes ! Depuis le temps que cette idée nous trottait dans la tête... les cyclistes membres du Comité organisateur, Franck Bouyer et David Chauvière se sont dit qu'il serait peut-être bien de faire évoluer les choses. Les difficultés ne seront pas les mêmes. Cela va apporter une perception différente de la course, plus de bagarre, plus de spectacle", espère Jean-Michel Jeanneteau, Directeur de l'épreuve.

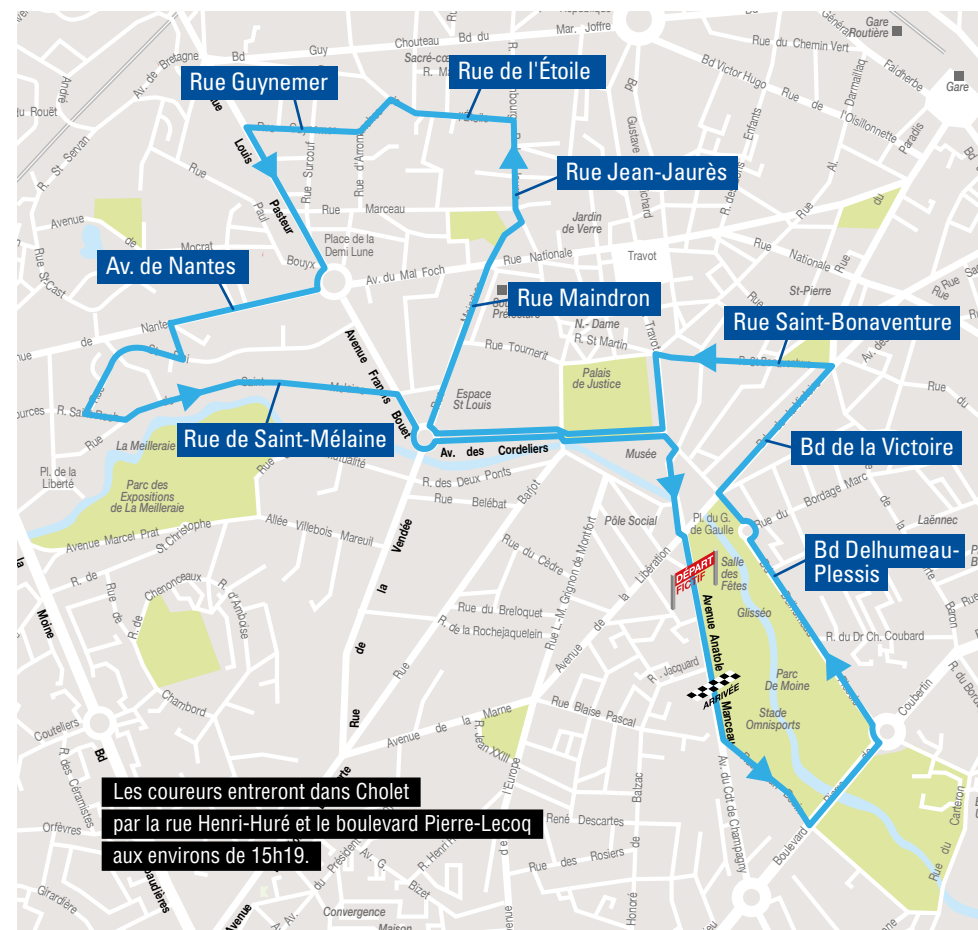
Le circuit final dans Cholet reste inchangé : une boucle de 8,8 km avec 6 passages sur la ligne d'arrivée, avenue Manceau.

Bulle sanitaire



















Si ce qui fait le charme des courses cyclistes ce sont aussi les spectateurs amassés au bord des routes, le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 a forcé les organisateurs à imaginer une édition 2021 ultra-renforcée sur le plan sanitaire. Le protocole présenté et validé par les instances administratives a pour objectif de protéger les participants et le public. Le site de départ, sur la place du 8-Mai, sur le pont de Lattre-de-Tassigny et autour de la Salle des Fêtes sera bouclé. Tout

comme le site d'arrivée, avenue Manceau. Aucun accès au public ne sera permis : "pas de séance d'autographes ni de selfies avec les coureurs. On pourra seulement autoriser le public à assister à la présentation des équipes avec une jauge limitée à 1 000 personnes. On compte sur le civisme de chacun pour respecter les mesures sanitaires élémentaires : port du masque et distanciation physique."

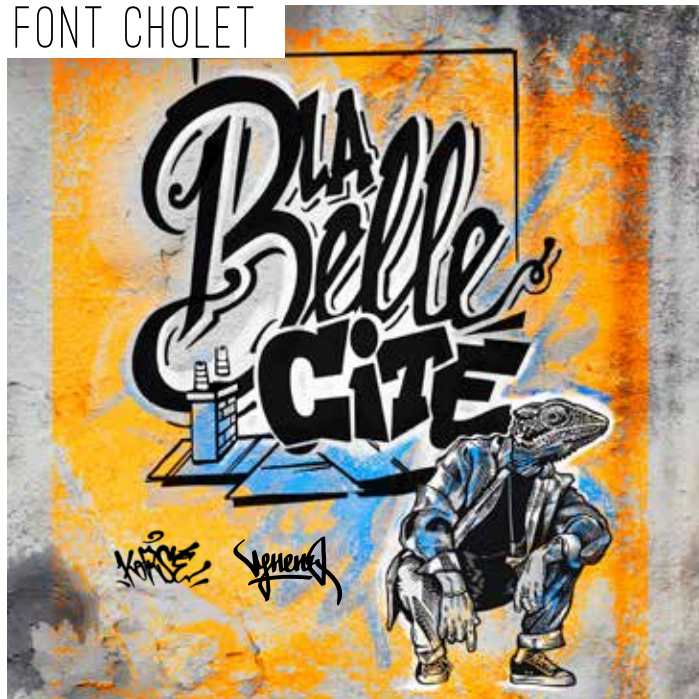
INFOS
Tracé, horaires et liste des engagés : choletpaysdelaloire.fr
À suivre en direct sur France 3 et Eurosport
france.3 **EUROSPORT**



ÉQUIPES ENGAGÉES :

-  • AG2R Citroën Team (FRA)
-  • B&B Hotels PJB KTM (FRA)
-  • Cofidis (FRA)
-  • Delko (FRA)
-  • Groupama-FDJ (FRA)
-  • St Michel – Auber 93 (FRA)
-  • Team Arkéa-Samsic (FRA)
-  • Total Direct Énergie (FRA)
-  • Xelliss – Roubaix-Lille Métropole (FRA)
-  • Bingoal WB (BEL)
-  • Intermarché - Wanty Gobert Matériaux (BEL)
-  • Sport Vlaanderen - Baloise (BEL)
-  • Androni Giocattoli - Sidermec (ITA)
-  • Bardiani - CSF - Faizane (ITA)
-  • Burgos - BH (ESP)
-  • Equipo Kern Pharma (ESP)
-  • Uno - X Pro Cycling Team (NOR)
-  • Rally Cycling (USA)

Équipes inscrites à l'heure où nous bouclons ce numéro.



JEAN-MONNET "LA BELLE CITE"

De 7 à 77 ans, ils sont invités à participer au projet La Belle Cité (LBC) porté par l'Agglomération du Choletais et le Centre socioculturel K'léidoscope. Des habitants du quartier Jean-Monnet ont déjà été consultés afin de trouver le thème d'une fresque en graffiti de 110 m². Elle sera dessinée sur la façade de l'ancien magasin Simply Market, avenue de l'Europe. La première activité commerciale de ce bâtiment remonte à 1968 avant une cessation d'activité le 18 mai 2018. L'idée est donc de proposer une entrée de quartier accueillante et agréable pour ses habitants.

Réinvestir le quartier

Le déclic du projet est apparu au début de l'été 2020. Déconfinés, les habitants et les associations du quartier ont ressenti la nécessité de réinvestir leur espace de vie. La Belle Cité est un clin d'œil à l'acronyme "LBC" déjà présent sur certains murs du quartier. Le projet et le programme d'animation se construiront avec les habitants.

La préparation du mur de la fresque sera assurée par les

salariés de la Régie de quartier courant juin. La fresque elle-même sera élaborée du 28 juin au 9 juillet, en compagnie des graffeurs nantais Miss Veneno et Kafé Korsé. Ils encadreront des groupes d'une dizaine de personnes âgées d'au moins 10 ans, minimum requis pour manier le matériel de graffiti. Avant l'été, le Centre socioculturel K'léidoscope compte organiser des ateliers autour de la culture urbaine. Il entrevoit déjà des propositions reliées à l'univers du hip-hop, de la nature en ville, de l'autoconstruction. Les participants sont recherchés et invités à livrer leurs idées.

INFOS

Service Développement social
et Emploi
02 44 09 26 50



Rejoignez-nous
sur Instagram



LE NOUVEAU MAESTRO DU TRPL

Camille de La Guillonnière, acteur et metteur en scène, succède à Patrick Pelloquet pour diriger le Théâtre Régional des Pays de la Loire (TRPL). Ses liens avec la compagnie de théâtre ne datent pas d'hier. Souvent accueilli en résidence au Théâtre Interlude, il a notamment mis en scène Patrick Pelloquet dans le costume d'un général pour "La Dame de chez Maxim", pièce présentée en décembre 2019 à Cholet.



© Cindy Doutras

Comment imaginez-vous la suite pour le TRPL ?

"D'abord, je veux que le TRPL soit au service des compagnies amateurs et professionnelles des Pays de la Loire. Je souhaite développer les résidences, la mise à disposition des costumes et des décors, l'utilisation de l'atelier de construction de décors et de confection de costumes. En parallèle, je proposerai des représentations en milieu rural, mon cheval de bataille depuis quinze ans. J'arrive au TRPL avec toute une équipe d'acteurs. Nous voudrions créer le plus de liens possibles avec entre autres les troupes amateurs, les deux théâtres, le Conservatoire du Choletais, les travailleurs sociaux, les scolaires. Si vous avez des envies, venez vers nous !"

Quel est l'esprit de votre travail de metteur en scène ?

"Je mise tout sur l'acteur et sur les textes. C'est la folie des mots et des hommes qui font toute la force de mes mises en scène. J'aime que l'on voie l'acteur inventer et emporter les spectateurs dans des histoires que nous savons fausses mais auxquelles nous voulons croire."

Quels sont vos projets immédiats à Cholet ?

"Début avril, nous commençons la construction du décor de mon prochain spectacle : "Maestro", de Xavier-Laurent Petit. Les répétitions débuteront fin avril, avant la première du spectacle prévue le 27 juin en plein air sur le parvis du Théâtre Interlude. D'autres représentations suivront à Vihiers, Maulévrier et La Séguinière. En septembre, nous espérons pouvoir inventer un grand événement afin de rencontrer les Choletais. Enfin, rendez-vous est pris en mars 2022 pour des représentations de "Maestro" au Théâtre Saint-Louis. Elles incluront un orchestre du Conservatoire du Choletais."

POURQUOI

LES ARBRES EN VILLE SONT ESSENTIELS ?



QUE SE PASSE-T-IL QUAND UN ARBRE DOIT ÊTRE ABATTU ?

Les abattages d'arbres sont parfois nécessaires pour garantir la sécurité des habitants lorsqu'ils sont malades ou que certaines branches risquent de casser et de tomber. Lors des abattages sécuritaires, des zones de replantation sont systématiquement recherchées pour compenser ces abattages et le bois de ces interventions est recyclé en paillage. Des projets de plantation de petits boisements sur des parcelles fauchées ou tondues sont également en cours. Ce sont les 4 élagueurs municipaux qui assurent l'entretien des arbres de Cholet, l'appel à la sous-traitance étant très exceptionnel.

Conservé dans un aménagement urbain présente de nombreux avantages. La Ville de Cholet en compte 17 600 et attache une attention toute particulière au développement et à l'entretien de ce patrimoine arboré.

En milieu urbain, les arbres ont de nombreux bienfaits dont profitent les habitants : ils améliorent la qualité paysagère et l'attractivité économique d'un secteur, contribuent à la santé et au bien-être en permettant de réduire la pollution de l'air et le bruit, ou encore de modérer les températures ambiantes. Les arbres ont un impact non négligeable sur le réchauffement climatique en piégeant le carbone. Au-delà de ces qualités, les arbres ont une formidable capacité de fédération : ils facilitent les relations humaines entre les personnes fréquentant ou habitant le même

quartier et peuvent renforcer le sentiment d'appartenance communautaire.

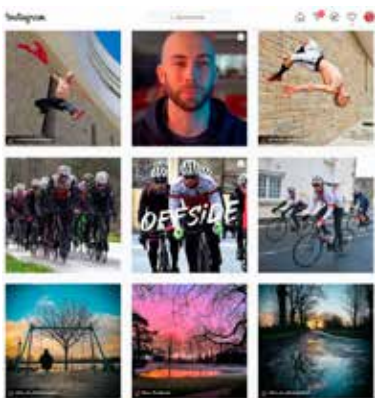
17 600 arbres

La Ville de Cholet souhaite maintenir voire augmenter son patrimoine arboré composé à ce jour de 17 600 arbres (hors bois et forêts) tout en favorisant une implantation aux endroits où ils ont la place de pousser correctement. L'objectif est d'augmenter la quantité tout en veillant à assurer un suivi de qualité, en particulier les premières années.

Le saviez-vous ?

Un arbre n'a pas besoin d'être élagué pour bien se porter, au contraire ! Moins nous intervenons sur les arbres, mieux ils se portent. La coupe favorise l'apparition de plaies, rend les arbres vulnérables aux germes et aux champignons et engendre des repousses virulentes et souvent fragiles.

ON EST SUR INSTA !



Saviez-vous que Cholet, Ville et Agglomération est aussi sur Instagram ?

Culture, sport, sorties, patrimoine, espaces naturels, art de vivre... nous partageons nos coups de cœur et les vôtres ! N'hésitez pas à nous taguer dans vos photos, en posts ou en story !

Suivez-nous www.instagram.com/choletaglo



@choletaglo

Rejoignez-nous !

1797 LA RECONSTRUCTION

Quelques années après les troubles vendéens, le centre-ville est transformé en un vaste chantier de reconstruction.

"Beaucoup sont encore réfugiés dans les villes voisines et n'attendent que la reconstruction des habitations pour revenir", voici le tableau que dresse le maire de Cholet en l'an V (1797). Une procédure d'indemnités est lancée pour aider à la reconstruction. La plupart des maisons du centre sont alors partiellement détruites, "les murs sont très bons quoique les charpentes aient été incendiées". Alors les habitants commencent à reconstruire leurs maisons à l'identique. Un projet d'alignement des rues stoppe brutalement les chantiers. Il se dit que la largeur des rues du centre-ville qui est de 15 pieds devrait passer à 18 pieds, les maisons construites en limite seraient alors démolies ! Mais il faut bien que la reconstruction se poursuive et comme le Préfet tarde à valider le plan d'alignement, les chantiers reprennent.

Lorsque certains travaux paraissent hasardeux, l'administration demande l'avis de l'opinion publique. C'est le cas pour la maison d'un aubergiste, Pierre Chiasson, qui se situe place du Prieuré (place Rougé) juste devant l'une des portes des halles. 13 citoyens sont convoqués à la mairie pour donner leur avis en leur âme et conscience. Ils déclarent unanimement "que l'utilité publique ne pouvait être lésée si on laissait subsister la maison et ils ont été d'avis qu'on la laissât reconstruire". Résultat, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, une maison gêne le passage des charrettes des marchands devant les halles ! Cette indulgence ne dura pas... À partir de 1797, la correspondance, conservée aux Archives, nous montre que le maire est accaparé par tous ces chantiers : accepter le prélèvement de pierres ou de terre sur les terrains communaux, enjoindre les habitants à retirer les tas de pierres devant leurs maisons ou au moins "tenir une chandelle

allumée" pour éviter que les citoyens ne se "brisent la tête la nuit", faire enlever les décombres des maisons non reconstruites, surveiller le respect des alignements...



Dessin de la rue Notre-Dame, Laurentin, 1919

Source 2D, Correspondance du maire, 1797

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES.

EST-CE QUE LES FEMMES ET LES HOMMES ONT LES MÊMES DROITS ?

En France, la réponse est oui ! Car aujourd'hui, la loi accorde les mêmes droits aux femmes et aux hommes.

C'est quoi l'égalité ?

L'égalité est un principe qui dit que tous les êtres humains doivent être traités, selon la loi, de la même manière. Et que malgré leurs différences, ils disposent des mêmes droits et des mêmes devoirs. Ainsi, les filles et les garçons sont différents, mais cela ne doit pas les empêcher d'avoir les mêmes chances de réussir à l'école et dans leur vie future.

L'égalité entre les filles et les garçons, c'est penser que tu peux choisir librement tes loisirs, tes études et ton métier, en respectant ta personnalité et ce que tu as vraiment envie de faire au fond de toi !



Et quand on devient adulte ?

À l'école, les filles suivent le même programme scolaire que les garçons et sont libres de choisir leurs études et leur futur métier. Plus tard, dans la vie professionnelle, un homme, ou une femme, peut prétendre au même métier. Dans la vie privée, les femmes et les hommes ont les mêmes droits face au mariage et à l'éducation des enfants.

Mais alors, pourquoi on entend parler d'inégalités femmes-hommes ?

L'égalité entre les femmes et les hommes est le résultat d'un long combat. Les lois ont amélioré la situation mais beaucoup d'inégalités subsistent :

- à l'école, les filles ont du mal à s'orienter vers des études d'ingénieur et des métiers très bien payés ;
- dans leur vie quotidienne, les femmes subissent plus de violences ;

- elles gagnent un quart de salaire en moins par mois et occupent peu souvent des postes à responsabilité ;
- à la maison, elles consacrent deux fois plus de leur temps à s'occuper des enfants et des tâches ménagères ;
- à l'Assemblée nationale, 228 femmes sont Députées, c'est un record mais elles sont minoritaires.

Il reste encore des progrès à faire pour que les mentalités évoluent et arriver à l'égalité.

CHOLET PASSION

LA SANTÉ DES CHOLETAISES ET DES CHOLETAIS AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

Dans cette période de crise sanitaire inédite que nous vivons depuis près d'un an maintenant, la pénurie de médecins et de professionnels de santé n'a fait que s'accroître. L'hôpital public, déjà en grande souffrance, est dorénavant au bord du précipice.

Pour faire face à la pandémie, la Ville de Cholet s'est bien entendu associée aux services de l'État pour organiser la campagne de vaccination. Mais, il faut que chacun soit conscient que sans les Collectivités, sans l'ensemble des personnels de santé des secteurs public et privé, l'État n'aurait pas pu organiser une telle campagne de vaccination. Les innombrables déclarations des membres du Gouvernement peuvent laisser croire le contraire, mais il n'en est rien. Cette crise montre également les limites de notre organisation étatique qui agit dans la confusion et l'improvisation.

La Ville de Cholet en lien avec Cholet Événements a mis à disposition un équipement public, le foyer de la Salle des Fêtes, pour permettre l'ouverture d'un second centre de vaccination, après celui réservé aux professionnels de santé situé au Centre hospitalier, afin d'accueillir les habitants du Choletais âgés de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner.

En toute transparence, le coût d'installation d'un tel centre s'élève à 5 000 € auquel il faut ajouter un coût de fonctionnement mensuel estimé à 20 000 €. La région participera aux frais à hauteur de 10 000 €.

L'État s'est engagé à tout rembourser. Mais quand ? Personne ne le sait à cette heure. Espérons qu'il ne nous a pas fait de promesse de Gascon ! Car il faut rappeler que la politique de santé publique est une mission régaliennne de l'État.

Nous profitons d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier l'Association Médicale des Omnipraticiens du Choletais (AMOC) pour son engagement ainsi que les infirmières libérales et les bénévoles des clubs services mobilisés pour le bon déroulement de cette campagne de vaccination.

Il a fallu une pandémie mondiale, subie depuis de longs mois, pour que certains se rendent compte du délabrement de notre système de santé en France - pourtant si souvent cité en exemple et envié à l'étranger - et des limites de son fonctionnement. Les orientations choisies depuis près de 30 ans sur le *numerus clausus*, la volonté de rendre l'hôpital public "rentable" en favorisant les prestations ambulatoires, en ne reconnaissant pas le travail des personnels soignants à sa juste valeur, en ne suscitant par voie de conséquence que très peu de vocations aujourd'hui, ont eu raison de ce modèle... Mais à quel prix ! Nous continuons de payer lourdement la mise en œuvre de la loi HPST, dite loi Bachelot, de 2009.

Les acteurs du système de santé ont été consultés dans le cadre du Ségur. Mais les quelques avancées promises se concrétisent-elles ? Il est permis d'en douter.

À Cholet, nous manquons de médecins. C'est un fait incontestable. Nous recevons quotidiennement des messages de Choletais démunis, sans médecin généraliste. En se basant sur les seuils statistiques, non seulement l'Agence Régionale de Santé ne considère pas notre territoire comme un désert médical mais elle n'apporte aucune réponse aux Choletais qui la saisissent. Cette qualification faciliterait l'installation de médecins. L'équipe Cholet Passion œuvre au quotidien avec des partenaires privés que sont, par exemple, la Mutuelle La Choletaise et Office Santé pour mener à bien des projets qui permettront sans aucun doute de répondre aux besoins de nos concitoyens.

Ainsi la Mutuelle La Choletaise a ouvert, avec le concours de la Collectivité, un service médical de proximité dans la Tour Émeraude, le 1^{er} mars. 8 à 10 médecins retraités accueilleront les Choletais dans des locaux payés par la Collectivité et rénovés par Sèvre Loire Habitat. L'Agglomération du Choletais met également un personnel administratif à disposition tout comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Une subvention de mise en fonctionnement est

versée par la Région. L'Agence Régionale de Santé fournit quant à elle le matériel, mais c'est bien peu de la part de l'organe chargé de relayer la politique gouvernementale dans la région.

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville qui incite au développement de services publics en centre-ville, l'équipe Cholet Passion travaille, avec Office Santé, à la création d'un pôle médical rue Salbérie. Les Choletais retrouveront, dans ce projet immobilier, d'environ 950 m², une quinzaine de professionnels. La Ville de Cholet, initiatrice de ce projet, investira plus de 550 000 €. Le bâtiment, localisé sur le parking public rue Salbérie, sera accessible à la fois par cette même rue et par le pont de la rue du Bourg-Baudry. La livraison est prévue en 2023.

Parallèlement, le Contrat Local de Santé, signé avec l'Agence Régionale de Santé en 2015 et renouvelé en 2018, permet de travailler autour de 3 axes : la prévention (addiction, qualité de l'air, dépistage du cancer...), la santé des plus vulnérables et le parcours de santé. L'Agglomération du Choletais, signataire de ce contrat, en assure désormais le copilotage. Le Choletais vient d'ailleurs d'être sélectionné, au côté de Saint-Nazaire, pour mener une expérimentation nationale, en région Pays de la Loire, du dispositif "écoute-moi". 80 jeunes, en difficulté et souffrant de mal-être, bénéficieront d'un accompagnement gratuit avec 10 séances auprès de professionnels.

La Ville entreprend également d'autres actions qui contribuent à fidéliser des médecins et des internes sur notre territoire. Des logements ont ainsi été rénovés et mis à disposition du Centre hospitalier pour accueillir les internes dans de meilleures conditions.

Enfin, nous engageons une réflexion visant à développer la télé-médecine, notamment dans les différents établissements pour personnes âgées, gérés par la Collectivité.

Soyez certains de notre engagement pour la santé de nos concitoyens. Nous prenons nos responsabilités et compensons les défaillances d'un État souvent absent.

L'équipe Cholet Passion

C'est une évidence : le commerce est une fonction indispensable de la Cité, c'est un moyen de se sociabiliser au sein d'un tissu riche d'échanges de proximité et d'attractivité. "Résilience" : terme à la mode qui a véritablement du sens à Cholet et s'applique aux commerces qui ont démontré leur capacité à survivre, à adapter leurs offres. Malgré des relations tendues entre le Maire et l'ancien président de Cholet Vitaines, les faux-semblants d'écoute des commerçants des Halles et les anomalies du bâtiment, malgré les confinements, le développement du e-commerce, les pseudo-périodes de soldes, malgré des fermetures de magasins, malgré l'incapacité de la majorité muni-

cipale à réaliser des aménagements pour rendre le centre-ville désirable : certains commerces résistent. Des éléments spécifiques à notre ville peuvent expliquer une morosité légitime : le programme Action Cœur de Ville démarré en 2017 ne leur profite pas directement (excepté l'aménagement de la place Travot), les opérations prévues piétinent. La vacance commerciale pour le centre-ville de Cholet est bien supérieure à la moyenne nationale. Quelles sont les raisons de cette résilience ? Tout d'abord, la certitude que cette crise prendra fin, la volonté de proposer une offre commerciale de qualité et l'espoir que les affaires reprennent. Ensuite, le nouvel élan impulsé

par le recours actif et efficace aux réseaux sociaux de certains commerçants. Enfin, la fidélité des clients qui ont utilisé le Click and Collect en achetant des produits "non essentiels" et qui manifestent leur solidarité vis-à-vis des commerçants locaux. Il faut être audacieux pour faire de la crise une opportunité et ouvrir un magasin juste après le premier confinement. Des commerçants choletais l'ont fait, d'autres étaient présents avant et résistent. Merci à tous de continuer à les soutenir !

Cholet Autrement

L'OBJET



LA CAPE DE BAIN

La Ville de Cholet continue de développer son offre de cadeaux de naissance avec un tout nouveau produit. Les parents domiciliés à Cholet et au Puy Saint Bonnet vont désormais recevoir, à partir de leur 2^{ème} enfant, une cape de bain aux couleurs du mouchoir de Cholet. Le body "J'aime Cholet" sera offert aux parents déclarant une première naissance. Le bavoir, quant à lui, reste disponible en vente à l'Office de Tourisme du Choletais.

Travail écoresponsable

Comme pour le body, la production de la cape de bain bébé s'inscrit dans une démarche écoresponsable. Les pièces de "madras" rouges proviennent de surplus de mouchoirs commandés par la Ville ou l'Agglomération du Choletais pour des événements et sont utilisées pour réaliser les oreilles situées sur le dessus de la cape formant ainsi une petite tête d'ours.

C'est l'entreprise Pulsion Design, basée à La Séguinière qui façonne la cape de bain et le body dans ses ateliers.

EN VENTE À LA BOUTIQUE

Cape de bain, body et bavoir sont également mis en vente à l'Office de Tourisme du Choletais ainsi qu'à la boutique du Musée du Textile et de la Mode.

INFOS

Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet
02 41 49 80 00
ot-cholet.fr

Musée du Textile et de la Mode
Rue du Dr-Roux
02 72 77 22 50

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactagglomeration@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Florent BARRÉ
CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex
02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF
Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Élise JUHEL -
Mathieu DELAUNAY - Goulvenn DEBOIS -
Marion VEILLET / PHOTOS Étienne LIZAMBARD
David ANDRÉ - Shutterstock / COMPOSITION
Mathieu GUILLEZ / RELECTURE Les Décoquilleurs
IMPRESSION ICI / DISTRIBUTION Adrexo / Tiré à
33 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL mars 2021

La Ville de Cholet
soutient ses restaurateurs



RESTAURANTS
en mode livraison
ou à emporter
sur cholet.fr



Visite virtuelle
sur **culture.cholet.fr**

FIGURE
DE
STYLE
SERGE CRAMPON

Exposition

Musée d'Art et d'Histoire

Plus d'infos :

02 72 77 23 22

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur **cholet.fr**, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

